

SERVICE DE LA POPULATION

Service de la population – 1, rue du 24-Septembre, 2800 Delémont

Police des étrangers
1, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 56 80
f +41 32 420 56 81
secr.spop@jura.ch

DECLARATION DE PRISE EN CHARGE

Garant :

Par la présente, la personne soussignée :

- Nom, prénom
- Date de naissance
- Etat civil
- Nationalité
- Nombre de personnes à charge
- Employeur
- Salaire mensuel
- Adresse
- No de téléphone/portable
- Nombre de pièce dans votre logement

Pour les ressortissants étrangers :

- Type de permis :
- Résidant en Suisse depuis :

déclare prendre entièrement à sa charge tous les frais relatifs au séjour de la personne mentionnée ci-après. Elle répond également de tous les frais pouvant découler d'une maladie ou d'un accident.

Personne prise en charge :

Nom
Prénom
Date de naissance
Etat civil
Nationalité
Degré de parenté
Durée prévue du séjour
But du séjour

Lieu et date : Signature :

- Justificatifs à joindre :
- copie des revenus mensuels des trois derniers mois
 - copie du contrat de travail
 - attestation de la Recette et administration de district
 - attestation de l'Office des poursuites et faillites
 - copie du bail à loyer

Pour les personnes mariées, ce document doit être signé et les justificatifs remis au nom des deux conjoints.

L'établissement de la présente attestation de prise en charge financière ne préjuge pas de la décision qui sera rendue par le Service de la population.